Compt. for. : 8905 - 9225 - 5009 - 5507 - 6002 - 6503 - 7511 - 8007
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètr

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire - pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, rampe
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dure, formation glacière
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe partielle	cp
Dégrossissement (tiges ou à plat)	dgr
Plantation à racines nues	pr
Plantation en récipients	pc
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ec
Récolte dans les lisières boisées (écotone libre)	rl

N.B. Des interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (SE)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à thuya (cèdre)	R (TO)
— — — à pruche	R (PRU)
— — — (plantation)	P
Pessière	E
— — — (épinette noire et/ou thuya, mélange occupant plus de 75% de la portée du sol)	E (EE)
— — — à thuya (cèdre)	E (TO)
— — — à sapin	E (SE)
— — — à pruche	E (PRU)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — — à pin rouge	E (PR)
— — — à pin gris	E (PG)
— — — à épinette noire et/ou épinette	E (EE)
— — — (plantation d'épinette blanche)	EPO S
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	EPO E
— — — (plantation d'épinette noire)	EPO E
— — — (plantation d'épinette rouge)	EPO E
Sapinière	S
— — — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (SE)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — — à pin rouge	S (PR)
— — — à pin gris	S (PG)
— — — à pruche	S (PRU)
— — — à mélèze	S (MEL)
— — — (plantation de sapin bouclier)	SPO
Pinède à pin blanc	P
— — — — avec pin rouge	P (PB PR)
— — — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pr (TO)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — — — avec pruche	Pr (PRU)
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — — — — (plantation)	PPO P
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (TO)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — — avec mélèze	Pr (MEL)
— — — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — — avec pruche	Pr (PRU)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — — — (plantation)	PPO P
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (TO)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)
— — — à pin blanc	C (PB)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PR)
— — — à pin rouge	C (PR)
— — — à pin gris	C (PG)
— — — à pruche	C (PRU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — — (plantation de thuya)	TOPO C
Pruchière	Pr
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PRU)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (TO)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — à pin blanc	Pr (PB)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin rouge	Pr (PR)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — — (plantation)	PPO P
Mélèzin	Me
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (MEL)
— — — à thuya (cèdre)	Me (TO)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (EE)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)
— — — à pin rouge	Me (PR)
— — — à pin gris	Me (PG)
— — — à pruche	Me (PRU)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Me (SE)
— — — (plantation de mélèze européen)	MeL E
— — — (plantation de mélèze japonais)	MeL J
— — — (plantation de mélèze laricin)	MeL L

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Toujours Dominant	Souvent Dominant
Feuillus et résineux	F1 Rp	F2 (SE) F3 (PB)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F2 (SE) F3 (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F2 (SE) F3 (R)
— — — — avec résineux	F1 R	F2 (SE) F3 (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F2 (R) F3 (PB)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou épinette noire ou rouge	Bb S	Bb (R) F3 (SE)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb (R) F3 (SE)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb (R) F3 (SE)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb (R) F3 (SE)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb (R) F3 (SE)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec résineux	Bj R	Bj (SE) F3 (PB)
Feuillus d'essences tolérantes avec résineux	Ft R	Ft (SE) F3 (PB)
— — — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft (SE) F3 (R)
Peupliers avec sapin	Pe S	Pe (R) (F)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe (R) (F)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe (R) (F)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe (R) (F)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe (R) (F)
— — — avec résineux	Pe R	Pe (R) (F)
Épinettes noires avec résineux	E R	E (R) (F)
Épinettes rouges avec résineux	E R	E (R) (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M R	M (R) (F)
— — — sur station humide	M R	M (R) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — — sur station humide	Ftd
— — (plantation)	FPO F
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— — — à bouleaux jaunes	Bj
Peupliers	Pe
Peupliers à grandes dents	Pg
Ensembles	E
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — — à bouleaux jaunes	E (Bj)
— — — à peupliers	E (Pe)
— — — à feuillus d'essences intolérantes	E (Fi)
— — — à feuillus d'essences tolérantes	E (Ft)
Plantations d'érable à sucre	EPO S
— — — de bouleau jaune	PEPO Bj
— — — de peuplier	PEPO Pe
— — — de peuplier hybride	PEPO Ph
— — — de frêne d'amérique	PEPO Fr

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée (emprise)	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en cours de donner	Cp
Coupe partielle par bande	Cp
Coupe partielle plus épaisses légère	Cp
Double partiel	Cp
Épaisses légère	Cp
Simple partiel	Cp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mûrs: 0 à 50% — 50 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	C
Feu	F
Chablis total	Ch
Épidémie sévère	E
Friche	Fr
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES ID (ans)	TIGES DE: DBH	CLASSES TM
30 +	0-30 ans	
50 +	31-40	
70 +	41-60	
90 +	61-80	
120 +	81-100	
150 +	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
150-30 "	30-150 "
150-50 "	50-150 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT HÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 90 cm. Autres peuplements majorité des tiges entre D et 60 cm.

Vn (vieux inéquienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieure à 90 cm. Autres peuplements majorité des tiges supérieure à 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 DBH	2 DBH	3 DBH	4 DBH	5 DBH	6 DBH
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60%	
Forte	61 à 90%	
Abrupte	91 et plus	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. : GROUPE POULIN - TURCAULT LTÉE
SIGNATURE : [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 4E3 C5 ep 50 m — Densité; classe de pente; perturbation; classe de hauteur; classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences; classe de pente; classe d'âge; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	24-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	18*
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	335
Bassin primaire	00*
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	84900
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1049 *
Région écologique	86*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-4	22-E-3	22-E-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-13	22-D-14	22-D-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-D-12	22-D-11	22-D-10	

22 D/14 N.E.